



Commune de BENON

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2025

Le Conseil Municipal de la commune de Benon, légalement convoqué, s'est réuni le 14 avril 2025 à 20h00, sous la présidence de M. Christophe VINATIER, Maire.

Présents :

M. VINATIER, Mme ARNAULT, M. GUÉRIN, Mme LESOUEF, M. LEBLANC, M. LAPORTE, Mme RABELLE, M. LANDRÉ, Mme CHAILLET-COUSSON, Mme FOURAY, M. GARREAUD, Mme LIGOT, M. LARGE

Absents excusés avec procuration :

M. HRONCEK (pouvoir à M. LAPORTE),
Mme MELET (pouvoir à Mme LESOUEF),
M. CARCO (pouvoir à M. VINATIER)

Absent :

Mme ROCHETEAU

Secrétaire de séance :

Mme Aurore ARNAULT

Délibérations et décisions prises :

1. Approbation du compte rendu du 11 mars 2025
→ Approuvé à la majorité (16 voix pour)

2. Compte administratif 2024 – Commune
→ Approuvé à la majorité (13 pour, 1 contre)

→ Résultat global : +73 851,36 €

3. Compte de gestion 2024 – Commune
→ Approuvé à la majorité (13 pour, 1 contre)

4. Affectation du résultat 2024 – Commune
→ Excédent affecté :

- 95 943,16 € en réserve
- 73 851,36 € en fonctionnement

→ Adopté à la majorité (15 pour, 1 contre)

5. Vote des taux d'imposition 2025
→ Taux maintenus :

- TH (rés. secondaires) : 12,17 %
- TF bâti : 40,91 %
- TF non bâti : 52,03 %

→ Adopté (12 pour, 3 abstentions, 1 contre)

6. Budget primitif 2025 – Commune
→ Montant total : 2 355 505,05 €
→ Adopté (12 pour, 3 abstentions, 1 contre)

7. Compte administratif 2024 – PMS
→ Approuvé (13 pour, 1 contre)
→ Résultat global : -1 480,86 €

8. Compte de gestion 2024 – PMS
→ Approuvé (15 pour, 1 contre)

9. Affectation du résultat 2024 – PMS
→ Excédent affecté à la couverture du déficit
→ Adopté (15 pour, 1 contre)

10. Budget primitif 2025 – PMS
→ Montant total : 18 980,97 €
→ Adopté (15 pour, 1 contre)

11. Programme ONF – Travaux 2025
→ Refusé à l'unanimité

12. Projet “Village d’Avenir” – Information

- Orientation retenue : création d’une nouvelle école
- Étude financière à venir

La séance est levée à 21h30.